

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

- 4 MARS 2016

Service Courrier

L'an deux mil seize, le 25 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** .

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Claude SCHWANDER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA Josette BESSE à Christine DEL PIE, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, André HELLE à Robert NATALE, Bernard LIAIS à Jean Claude TOURNIER, Pierre OSER à Marielle BANDELIER, Cédric PERRIN à Marie-Lise LHOMET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 18 février	Jeudi 18 février	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Sophie GUYON est désignée.

2016-02-09 Service Assainissement-Autorisation de dépenses à la section investissement par anticipation au vote du budget primitif 2016

Rapporteur : Jean Claude TOURNIER

Vu l'article L.1612-1 du Code des Collectivités Territoriales précisant :

« ... Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »



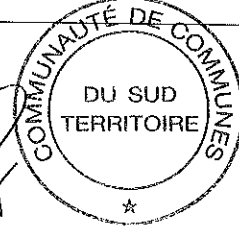
Les travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement des rues Debrot et Saget à Delle, et la reprise du génie civil des stations d'épuration de Beaucourt et Grandvillars doivent être engagées en début d'année. Afin d'éviter des intérêts moratoires importants, il conviendrait que le Conseil Communautaire autorise le Président à réaliser les dépenses correspondantes avant le vote du budget primitif 2016.

Liste des dépenses d'investissement envisagées avant le vote du budget primitif 2016

Chapitre	Article	Objet	Montant
21 – Immobilisations corporelles	2182 – Matériel de transport	Acquisition deux véhicules de service	25 000,00 €
21 – Immobilisations corporelles	21532 – Installation assainissement	Reprise armoire électrique station d'épuration de Grandvillars	140 000,00 €
20 – Immobilisations incorporelles	2031 – Frais d'études	Publication marché étude technico-économique assainissement Froidefontaine, Brebotte et Grosne	90,00 €
21 – Immobilisations corporelles	2183 – Matériel informatique	Poste informatique nouvel agent	1 315,56 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- De valider les autorisations de dépenses ci-dessus avant vote du budget primitif 2016 ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à ces opérations.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 04 MARS 2016 Et publication ou notification le 04 MARS 2016</p> <p>Le Président, Le Vice-Président Pierre OSER</p> 	<p>Le Président,</p>   <p>Le Vice-Président Pierre OSER</p> <p>PRÉFECTURE DE LA SEINE TERRITOIRE DE LA SEINE - 4 MARS 2016 Service Courrier</p>
--	---